INSCRIPTIONS SAISON 2026-2027

Important :

Afin de pouvoir établir avec précision le nombre d'équipe à engager pour la saison future, toutes réinscription doit être faite au plus tard le **15 juillet 2026**.
Passée cette date, toutes les réinscriptions donneront lieu à une **majoration de 15€**, et **nous ne pourrons garantir une place dans les équipes**.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte (aucune participation à la compétition et aux entrainements ne sera acceptée tant que le dossier complet n'aura pas été transmis au secrétariat du club).

Pour plus d'informations, contacter le secrétariat licence :

02-51-80-73-29
secretariat@alcremetterie.fr

Vos démarches :

- Faire une demande auprès du club pour votre pré-inscription.
  Vous recevrez ensuite un mail de la FFBB pour accéder à votre espace personnel e-licence.
  Nous ferons un envoi automatique dans les jours à venir, vérifiez dans vos spams.

- Faire remplir par votre médecin traitant l'imprimé Certificat Médical.
  Obligatoire pour les majeurs seulement (valable 3 ans) ainsi que pour les demandes de surclassements jeunes (valable 1 an)

- Saisir votre demande de licence en dématérialisée (suivre le tuto).

- Lire le règlement intérieur.
  L'inscription à L'AL CREMETTERIE BASKET vaut acceptation de ce règlement.

- Paiement de la cotisation :
  - En ligne via HelloAsso
  - En espèces, en chèques à l'ordre de « AL CREMETTERIE »
    A transmettre à l'adresse : AL CREMETTERIE – 1 rue de Saint Servan – 44800 Saint-Herblain
    ou à remettre aux portes ouvertes des inscriptions tous les mardis de juin et septembre de 18h à 20h.
    Possibilité de paiement échelonné : établir plusieurs chèques en précisant les mois d'encaissements.
  - En Carte Bancaire
    Lors des portes ouvertes des inscriptions tous les mardis de juin et de septembre de 18h à 20h.

- Vous recevrez ensuite votre e-licence par mail.
  Sous réserve de réception et de validation des pièces demandées.

- Nous nous réservons la possibilité de demander un chèque de caution pour l'équipement prêté en début de saison.
  A transmettre au coach lors de la remise de l'équipement.
  Le chèque sera rendu lors de l'Assemblée Générale (fin de saison) si la tenue est rendue en bon état.

Certificat Médical:

- Il doit être complété par le médecin sur le formulaire FFBB avec la mention « pratique du basket en compétition » (même pour les loisirs et les U7).
- Il n'est pas obligatoire pour les entraîneurs et les mineurs.
- Il est obligatoire pour tous les surclassements.

Tarifs :

Catégorie	Année de naissance	Prix de la cotisation (Assurance incluse)	Caution de la tenue
✓ Seniors (et U21)	2006 et avant	180 €	100 €
✓ U20 et U19 (Juniors)	2007 – 2008	150 €	80 €
✓ U18, U17 et U16 (Cadets-Cadettes)	2009-2010-2011	140 €	80 €
✓ U15 et U14 (Minimes)	2012 – 2013	135 €	50 €
✓ U13 et U12 (Benjamines-Benjamins)	2014 – 2015	135 €	50 €
✓ U11 et U10 (Poussines-Poussins)	2016 – 2017	120 €	50 €
✓ U9 et U8 (Mini-Poussins)	2018 – 2019	120 €	50 €
✓ U7 (Ecole de basket)	2020 et après	100 €	-
✓ Membre du bureau/coach joueur ou loisirs (entrainements uniquement)	-	85 €	A définir
✓ Membre du bureau/coach non joueur	-	50 €	-
✓ Forfait famille (limité à 3 membres)	-	310 €	À définir

- La cotisation inclut l'assurance choisie lors de votre saisie en dématérialisé.
- Le coût de la mutation est à prendre en charge à 50% par le licencié en plus de sa cotisation. Frais de mutation FFBB = 60€ (à partir de U14) → soit 30€ à la charge du licencié. Le restant étant à la charge de l'AL Crémetterie. Pour les mutations hors délai (date fixée par la FFBB), le coût sera 100 % à la charge du licencié en plus de sa cotisation.
- Avantage E-PASS JEUNES : pour les jeunes de 15 à 19 ans (16€ de pris en charge sur la licence, montant à confirmer auprès de l'organisme). Avant le paiement en ligne, nous contacter.
- Avantage PASS'SPORT : pour les jeunes bénéficiant de l'Allocation de rentrée scolaire (viendra en déduction sur une licence, attention suivant dispositions gouvernementales). Avant le paiement en ligne, nous contacter.
- Avantage CARTE BLANCHE : voir auprès des CCAS de Nantes ou Saint-Herblain.
- Si vous souhaitez une attestation, demandez la par mail à contact@alcremetterie.fr

Permanence :

Les **mardis des mois de juin 2026 et de septembre 2026** :
De **18h à 20h** au siège associatif du club : **1, rue de Saint Servan – 44800 Saint-Herblain** (près du Gymnase Ernest Renan).
Règlement de la cotisation en chèque ou carte bancaire, chèques vacances ou espèces (possibilité de régler en 3 fois).